

Demande d'aide sociale sur le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour l'année 2026-2027

Le FSDIE dans son volet social garanti un soutien financier aux étudiants de l'université Paris-Panthéon-Assas rencontrant des difficultés financières ponctuelles.

Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès de [l'assistante sociale du CROUS](#).

1. Critères d'éligibilité

Seuls les étudiants de l'université Paris-Panthéon-Assas (Campus de Paris et de Melun) peuvent prétendre à un soutien financier dans le cadre du FSDIE.

Les demandeurs doivent être de nationalité française ou être en situation régulière sur le territoire.

Les étudiants peuvent être boursiers ou non boursiers dans le cas où le revenu brut global des tuteurs légaux ne dépasse pas 20 000€ par part dans la limite d'un plafonnement à 60 000€.

2. Motifs de la demande

Vous pouvez constituer un dossier FSDIE pour l'un des motifs suivants :

- Alimentaire : 100€ maximum
- Numérique : 300€ maximum
- Transports : 300€ maximum
- Logement : 700€ maximum
- Frais de santé : 600€ maximum
- Situation particulière (surendettement, dépenses imprévues, rupture familiale, perte d'emploi, etc.) : 600€ maximum

Les demandes de remboursement des droits de scolarité dépendent d'un autre dispositif indiqué sur [la page dédiée](#).

Les demandes de soutien dans le cadre d'un stage ne relèvent pas du FSDIE Social. Pour en savoir plus sur les dispositifs existants, consultez les informations disponibles [sur la page dédiée](#).

3. Modalités de remise de dossier

Les demandes d'aide financière au titre du FSDIE Social sont étudiées en commission de façon anonyme et individuelle. Cette aide ne peut être accordée qu'une seule fois par année universitaire.

Le dossier ci-après devra être renseigné, accompagné des justificatifs, enregistré sous PDF en une seule pièce puis envoyé à l'adresse email : aide-sociale@assas-universite.fr

Chaque demandeur recevra une notification individuelle lui indiquant le montant éventuel de l'aide accordée ou le cas échéant les motivations du refus de financement.

L'aide financière ne pourra être versée que sur le compte bancaire de l'étudiant.

Etat Civil

NOM : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Commune et pays :

Téléphone : Courriel :

Votre cursus universitaire

Matricule : INE :

Diplôme/Concours préparé :

☐ Capacité ☐ L1 ☐ L2 ☐ L3 ☐ M1 ☐ M2 ☐ Préparation aux concours

☐ Doctorat ☐ Autre :

Diplôme(s) déjà obtenu :

Année d'obtention :

Situation familiale

☐ Célibataire ☐ Concubinage ☐ Marié-e ☐ Pacsé-e ☐ Divorcé-e ☐ Veuf-ve

Nombre d'enfant(s) à charge (figurant sur l'avis d'imposition) :

Revenu brut global comme indiqué sur l'avis d'imposition dans le cas d'un détachement :

Situation de vos représentants légaux ou parents

☐ Célibataires ☐ Concubinage ☐ Mariés ☐ Pacsés ☐ Divorcés ☐ Veuf-ve

Nombre d'enfant(s) à charge (figurant sur l'avis d'imposition) :

Vous êtes rattaché-e à vos représentants légaux ☐ Oui ☐ Non

Revenu brut global comme indiqué sur l'avis d'imposition :

Couverture sociale

Avez-vous une mutuelle ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous la Complémentaire Santé Solidaire ? ☐ Oui ☐ Non

Votre logement

Motif :

Montant global :

Dette

Motif :

Montant global :

Autres aides 2026/2027

☐ CROUS ☐ FSDIE social ☐ Autres :

Montant demandé / reçu :

Pièces à fournir obligatoirement pour tous les étudiants

- Carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité ou récépissé
- Copie du certificat de scolarité ou de la carte d'étudiant
- RIB lisible à votre nom
- Votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 et/ou l'avis d'imposition de vos tuteurs légaux/parents 2026 sur les revenus 2025.
- Votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, votre bail ou votre dernière quittance de loyer
- Le dossier complété

Pièces à fournir selon votre situation

- Attestation de bourse
- Votre contrat d'embauche et votre dernière fiche de paie
- Votre attestation de perte d'emploi
- La dernière fiche de paie de votre conjoint
- Vos justificatifs de dette locative
- Vos justificatifs de prestation CAF (APL, ALS, etc.)
- Votre attestation de mutuelle
- Vos factures courantes (électricité, téléphone, etc.)
- Vos devis et/ou frais médicaux non pris en charge par la sécurité sociale
- Votre justificatif de transport
- Votre devis ou facture numérique (ordinateur, mobicarte, etc.)
- Tous les justificatifs attestant de votre situation financière (surendettement, divorce, décès, etc.)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et prends note que toute erreur ou omission ne permettra pas l'étude du dossier.

Date :

Signature :